ASIA FOCUS

AUKUS, QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA STRATÉGIE INDO-PACIFIQUE FRANÇAISE ?

Paco Milhiet / Enseignant-chercheur,
Centre de recherche de l'école de l'air,
École de l'air et de l'espace, Salon-de-Provence

Avril 2022

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Paco Milhiet / Fonction Enseignant-chercheur, Centre de recherche de l'école de l'air, École de l'air et de l'espace, Salon-de-Provence

Paco Milhiet est enseignant-chercheur du Centre de recherche de l'école de l'air, École de l'air et de l'espace, Salon-de-Provence. Docteur de l'Institut Catholique de Paris et de l'Université de la Polynésie française, il a rédigé et soutenu une thèse sur la géopolitique de l'Indo-Pacifique français.

PRÉSENTATION DE LA COLLECTION « ASIA FOCUS »

La collection « Asia Focus » propose des analyses, des entretiens avec des experts ou des acteurs, ou des notes sur des travaux majeurs produits par des spécialistes de la région. Son objectif est d'approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité et d'offrir des éléments de compréhension sur les enjeux actuels en Asie. Les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, culturelles ou sociétales sont ainsi privilégiées.

Collection sous la direction de **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et **Emmanuel Lincot**, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique de l'IRIS.

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.
Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

© IRIS - Tous droits réservés

Coup de Trafalgar, tsunami, torpillage, séisme, claque, trahison… en ce 16 septembre 2021, les commentateurs français ne manquèrent pas de superlatifs pour qualifier la décision australienne de renoncer à l'acquisition de 12 sous-marins à propulsion classique auprès du groupe français Naval Group. Un contrat estimé à 56 milliards d'euros, engageant le groupe pour 25 ans avec 4 000 emplois à la clé.

La veille, un partenariat tripartite entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, baptisé AUKUS, avait été annoncé par les trois chefs d'État des pays concernés avec pour objectif d'institutionnaliser une coopération militaire, industrielle et technologique. L'accord prévoit à terme l'acquisition par l'Australie de 8 sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire de fabrication américaine. Ni la France ni l'Union européenne (UE) n'ont été consultées ou associées.

Ce camouflet diplomatique est un coup dur pour Paris. La France avait donné tant de signes de bonne volonté en développant sa propre stratégie Indo-Pacifique depuis le 3 mai 2018 et le discours d'Emmanuel Macron sur la base de Garden Island en Australie[1]. Avant l'officialisation de l'AUKUS, la diplomatie française se revendiquait comme une puissance Indo-Pacifique notamment par l'existence de partenariats importants dans la zone. L'entente franco-américaine dans le Pacifique était parfaitement assumée dans l'élaboration de la stratégie française et le Quai d'Orsay n'avait cessé de faire la promotion d'un dialogue trilatéral entre la France, l'Inde et l'Australie (le fameux axe Paris - New Delhi - Canberra). La stupéfaction française était donc à la hauteur des espérances placées dans les partenaires, le chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian, parlant de mensonge, de duplicité et de mépris.

Alors l'AUKUS a-t-il sonné le glas de la stratégie Indo-Pacifique française ?

Pas nécessairement, car le nouveau schème géopolitique AUKUS n'est en réalité pas une surprise stratégique et la France dispose toujours d'atouts singuliers dans la région. Néanmoins l'AUKUS bouleverse profondément et de manière durable le positionnement stratégique de la France en Indo-Pacifique.

L'INDO-PACIFIQUE, L'ANGLOSPHÈRE ET LA FRANCE

L'Indo-Pacifique est un concept des relations internationales développé depuis le début du XXIe siècle par plusieurs gouvernements.

[1] Emmanuel MACRON, Discours *à Garden Island, base navale de Sydney,* Elysee.fr, [en ligne], 2018, https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/03/discours-a-garden-island-base-navale-de-sydney

Espace géographique, maritime et terrestre englobant les océans Indien et Pacifique, s'étendant des côtes de l'Afrique orientale au littoral pacifique des Amériques, l'Indo-Pacifique est surtout une construction stratégique qui vise à contenir la montée en puissance de la République populaire de Chine (RPC). Cette nouvelle nomenclature stratégique illustre la prépondérance géopolitique du continent asiatique, combinée à la maritimisation de l'économie au XXIe siècle. Les prémices du concept sont développées par l'ancien Premier ministre japonais Shinzo Abe en 2007[2], puis l'expression se démocratise dans diverses chancelleries : en Inde[3] en 2012, en Australie[4] en 2013.

Donald Trump l'utilise à partir de novembre 2017[5]. L'année suivante, la transformation du *United States Pacific Command* (PACOM) en *Indo-Pacific Command* (INDOPACOM) marque l'officialisation d'un nouveau schème stratégique par les autorités militaires américaines. En 2019, le Département de la Défense et le Département d'État américain ont tous deux publié leurs propres rapports sur la stratégie Indo-Pacifique, élaborant davantage le concept global et la mise en œuvre de la stratégie américaine. En 2021, le nouveau président Joe Biden reprend également la sémantique Indo-Pacifique en créant un poste de coordinateur national pour l'Indo-Pacifique quelques jours seulement après son intronisation[6].

La stratégie indo-pacifique n'est donc ni l'invention ni l'exclusivité des États-Unis. C'est pourtant la diplomatie américaine qui démocratise le terme et pérennise la nouvelle nomenclature stratégique. Si les représentations régionales diffèrent, tous les acteurs ayant souscrit à cette stratégie partagent la même ambition de limiter l'influence de Pékin. Ainsi, les partenaires de la Chine (Russie, Pakistan, Corée du Nord) n'adoptent pas directement le concept, tandis que les alliés historiques des États-Unis (Australie, Japon) en ont été les initiateurs. D'autres, comme les pays de l'ASEAN ou l'Inde, adoptent progressivement le lexique Indo-Pacifique à mesure que les tensions avec la Chine se multiplient.

À partir de mai 2018, la France par la voix de son Président a formalisé une stratégie de l'Indo-Pacifique français pour légitimer et crédibiliser le statut de la France dans cette région. Depuis cette date, les différentes autorités françaises concernées font systématiquement référence au concept quand elles s'expriment sur des questions relatives à la géopolitique de l'Asie et

[2]Shinzo ABE, *Confluence of Two Seas,* Discours au Parlement de la République indienne, [En ligne], 2007, www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0708/speech-2.html

[3] Raja MOHAN*, Samudra MANTHAN*. *Sino-Indian Rivalry in the Indo-Pacific*. Carnegie Endowment for International Peace, 2012, 360 p.

[4] DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE AUSTRALIEN, *Defending Australia and its National Interests*, Defence White Paper, [en ligne], 2013, www.defence.gov.au/whitepaper/2013/docs/WP_2013_web.pdf.

[5] Discours du Président Donald Trump du 10 /11/2017 au Vietnam au sommet de l'APEC. [en ligne], 2017, https://www.youtube.com/watch?v=mMX7BAlvcNQ 5min 10

[6] David BRUNNSTROM, *Obama-era veteran Kurt Campbell to lead Biden's Asia policy,* Reuters, [en ligne], 2021, https://www.reuters.com/article/usa-biden-asia-campbell-idUSKBN29I25E

des océans Indien et Pacifique. Si la France dispose effectivement d'atouts singuliers dans cette région et que sa stratégie se veut inclusive, le simple emploi de la sémantique Indo-Pacifique constitue déjà un alignement partiel sur le leadership américain. Dans un contexte de bipolarisation sino-américaine des relations internationales, la RPC apparaît toujours en filigrane dans le discours Indo-Pacifique français (discours de Sydney, Nouméa, La Réunion, la Conférence des ambassadeurs à Paris, New Delhi, Xian, Papeete, etc.).

Ainsi les Américains et leurs alliés (Australie, Japon) vont accueillir avec bienveillance la nouvelle orientation stratégique du Président Macron, mais à leurs yeux Paris reste un acteur secondaire dans la zone. En d'autres termes, la France est bienvenue, mais elle n'est pas attendue. Pour preuve, les États-Unis et l'Australie n'ont même pas pris soin d'associer le partenaire français préalablement à la signature de l'AUKUS qui, pourtant, portait un coup dur économique et stratégique au positionnement français dans la région. Le nouveau partenariat AUKUS fragilise la construction stratégique Indo-Pacifique inclusive portée par la France, et propulse le *containment* anglo-saxon pour limiter le développement de l'influence chinoise. Hasard du calendrier, la stratégie Indo-Pacifique de l'UE portée en grande partie par la France était publiée le même jour. Avanie purement anglo-saxonne ou simple maladresse politique ?

Au-delà des discours politiques amers français et des mesures diplomatiques symboliques (rappel des ambassadeurs français en Australie et aux États-Unis), force est de constater que l'AUKUS s'inscrit dans une continuité géopolitique qui consiste pour les États-Unis à toujours privilégier leurs intérêts supérieurs et pour l'Australie à fidèlement aligner sa politique de défense et de sécurité sur les positions américaines. Car même si Joe Biden, dans un exercice de *mea culpa*, a parlé d'inélégance et de maladresse vis-à-vis de la France, ce nouvel affront n'est pas un cas isolé, et s'inscrit même dans une liste conséquente de retournement où les Américains n'hésitent pas à faire valoir leurs intérêts au détriment des contrats français, surtout en matière d'armement : avions Mirage 2000 en Finlande (1992), véhicules blindés de combat d'infanterie au Canada (2013), hélicoptères Caracal en Pologne (2016), avions Rafale en Suisse (2021), avions patrouilleurs maritimes MAWS franco-allemands (2021) … À chaque fois le lobby militaro-industriel américain s'active au détriment des intérêts français.

Côté australien, le gouvernement a toujours favorisé une alliance solide avec les États-Unis, revendiquant même le rôle de shérif régional de Washington[7]. Dans un contexte de dégradation des relations sino-australiennes, il est assez peu étonnant que le nouveau

[7] Propos attribués à l'ex-premier ministre australien John Howard, in Hugh WHITE, *Mr Howard goes to Washington: The US and Australia in the Age of terror,* Comparative connections, volume 5, issue, [en ligne], 2003, http://cc.pacforum.org/2003/07/mr-howard-goes-washington-u-s-australia-age-terror/

Premier ministre Scott Morrison, succédant en août 2018 à Malcolm Turnbull signataire du contrat avec Naval Group, ait rompu le partenariat français au profit de l'alliance américaine.

Enfin, pour le Royaume-Uni, l'AUKUS s'inscrit dans une stratégie d'influence globale visant multiplier les partenariats et accords économiques bilatéraux dans le monde pour compenser la rupture du Brexit. La nouvelle doctrine stratégique théorisée par Boris Johnson (*Global Britain*[8]) marque le retour de la présence britannique à l'est du canal de Suez (*east of Suez*[9]), un renforcement notable de sa présence militaire et maritime et un réinvestissement de la région océanienne (*Pacific Uplift*). Pas forcément la 5e roue du carrosse comme le prétendent certaines autorités françaises.

Pour la France, la réponse diplomatique fut semble-t-il de « pardonner aux États-Unis, ignorer l'Australie, punir le Royaume-Uni » [10]. En effet, c'est avant tout le prisme atlantique qui définit la relation franco-américaine, la réconciliation a même été actée quelques semaines plus tard lors d'une rencontre Macron-Biden en marge du sommet G20 à Rome.

La relation franco-australienne sera plus longuement impactée, l'Australie ne figure d'ailleurs plus sur la liste des partenaires stratégiques en Indo-Pacifique dans le document-cadre publié par l'Élysée en 2022. Les occasions de réconciliation seront néanmoins nombreuses, car les deux pays demeurent des partenaires importants en Océanie.

Enfin concernant la relation franco-britannique, l'AUKUS ne semble avoir été que le prétexte pour les deux diplomaties d'accentuer leurs désaccords actuels. Mais la composante européenne et transmanche reste plus importante que les problématiques Indo-Pacifique. L'AUKUS ne sera donc pas un facteur déterminant de la relation franco-britannique. Le *Brexit* permet cependant à la France d'être le dernier État européen souverain en Indo-Pacifique, statut que la diplomatie française cherche désormais à valoriser.

L'INDO-PACIFIQUE FRANÇAIS, UNE AMBITION EUROPÉENNE ?

Le Quai d'Orsay invoque souvent l'unité européenne et la recherche d'autonomie stratégique comme solution aux infidélités américaines. L'AUKUS n'échappe pas à la règle

[8] Boris JOHNSON, *Beyond Brexit: a Global Britain,* Government of the United Kingdom [en ligne], 2016, https://www.gov.uk/government/speeches/beyond-brexit-a-global-britain

[9] Boris JOHNSON, *Foreign Secretary speech: " Britain is back East of Suez,* Government of the United Kingdom [en ligne], 2016, https://www.gov.Grande-Bretagne/government/speeches/foreign-secretary-speech-britain-is-back-east-of-suez

[10] Jean-Dominique MERCHE, *Emmanuel Macron pardonne aux États-Unis, ignore l'Australie et punit le Royaume-Uni*, l'opinion, [en ligne] 2021, https://www.lopinion.fr/international/emmanuel-macron-pardonne-aux-etats-unis-ignore-laustralie-et-punit-le-royaume-uni

et Paris se tourne désormais vers Bruxelles pour faire de l'Indo-Pacifique français une priorité de l'institution supranationale.

Brexit oblige, la France est en effet le dernier pays européen souverain dans cet espace grâce aux collectivités françaises de l'Indo-Pacifique (CFIP).

- Dans le Pacifique : la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie, auxquelles il convient d'ajouter l'île de La Passion-Clipperton au large du Mexique qui relève du domaine public de l'État[11].
- Dans l'océan Indien, l'île de La Réunion, Mayotte et quatre des cinq districts des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) : les îles Éparses, l'archipel des Kerguelen, l'archipel de Crozet, les îles de Saint-Paul et Amsterdam.

La France dispose également d'attributs de puissance singuliers : 93 % des onze millions de km² de la ZEE française se situent dans la région de l'Indo-Pacifique. Près de 1,7 million de citoyens français résident dans les CFIP. Près de 200 000 expatriés français habitent les pays de la région. 8 000 filiales d'entreprises y sont implantées et près de 7 000 militaires y stationnent en permanence. Parmi les 70 pays riverains de l'Indo-Pacifique, 16 pays ont une frontière maritime avec la France[12].

L'État mène une diplomatie proactive dans l'ensemble de l'espace Indo-Pacifique pour développer son influence et légitimer sa présence comme acteur régional. Le Quai d'Orsay multiplie d'ailleurs les initiatives diplomatiques auprès des institutions existantes avec un certain succès. En 2020 la France est devenue « partenaire de développement » de l'**ASEAN**. Dans l'océan Indien, la France est le 23e membre de plein droit de l'Indian Ocean Rim Association (**IORA**), institution multilatérale principale de l'océan Indien. La France, via l'île de La Réunion, joue également un rôle important au sein de la nomenclature sous-régionale de l'Indianocéanie mise en avant par la Commission de l'océan indien (**COI**). Enfin en Océanie, la France est un des États fondateurs de la Communauté du Pacifique (**CPS**), organisation qui œuvre pour la cohésion régionale et la coopération internationale pour le développement dans le Pacifique dont le siège est à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Depuis 2002 la France développe même son propre forum régional, le **sommet France-Océanie**.

[11] L'île de Clipperton n'est pas une collectivité, car elle n'est pas dotée de personnalité juridique propre, son administration dépend du ministère des Outre-mer qui a délégué cette compétence au haut-commissaire de la République en Polynésie française.

[12] Dans l'océan Pacifique : l'Australie, les Fidji, les Kiribati, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, les Salomon, les Samoa, les Tonga, Tuvalu, le Vanuatu, dans l'océan Indien : les Comores, l'île Maurice, le Mozambique, les Seychelles, Madagascar). Chacun de ces pays, à l'exception du Vanuatu et de l'Union des Comores a signé un traité bilatéral avec la France pour définir cette frontière.

Outre les instances multilatérales, la France dispose du troisième réseau diplomatique au monde et de représentations dans quasiment tous les pays qui bordent l'Indo-Pacifique. Son influence ne se limite pas aux représentations officielles : la francophonie comme relai naturel de l'influence française[13], une diplomatie scientifique dynamique, des aides au développement (cinquième bailleur mondial) et un réseau économique très développé (CCI, Business France).

Les points d'appui militaires français qui quadrillent l'Indo-Pacifique (Djibouti, Abou Dhabi, La Réunion, Mayotte, Nouméa, Papeete), la capacité de projection permanente de Djibouti à Clipperton et la participation à de multiples exercices militaires bilatéraux ou multilatéraux font de la France un acteur militaire crédible. Vecteur d'influence politique et de profit économique, les exportations d'armes françaises portées par une base industrielle et technologique d'armement dynamique sont en plein boom en Indo-Pacifique (9 des 10 plus gros clients français sont des États de l'Indo-Pacifique avec notamment l'Arabie saoudite, l'Inde, le Qatar, l'Égypte et l'Indonésie).

C'est donc assez logiquement que depuis 2018 la France est le premier pays de l'UE à faire la promotion d'une stratégie Indo-Pacifique nationale. Et la diplomatie française revendique depuis le rôle de porte-étendard européen sur le sujet et incite ses partenaires européens à développer une stratégie régionale pour l'Indo-Pacifique. L'Allemagne[14] et les Pays-Bas[15] ont ainsi élaboré leur propre stratégie Indo-Pacifique en 2020. En septembre 2021, après un vaste effort de lobbying diplomatique français, c'est au tour de l'UE d'officialiser une nouvelle stratégie pour renforcer ses relations économiques, politiques et sécuritaires dans la région Indo-Pacifique[16].

La diplomatie française cherche à porter le sujet de l'Indo-Pacifique comme une priorité lors de la présidence de la France au conseil de l'Union européenne en 2022[17]. Dernier exemple en date, la France a organisé à Paris le 22 février 2022 un forum ministériel pour la coopération

[13] Dans l'océan Indien, le français est langue officielle à La Réunion, aux Seychelles, à Madagascar, aux Comores, à Djibouti et est couramment parlé à l'île Maurice. Dans l'océan Pacifique, le français est langue officielle à Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et au Vanuatu.

[14] The Federal Government, *Policy guidelines for the Indo-Pacific region,* Preliminary translation of the executive summary, [en ligne], 2020, https://rangun.diplo.de/blob/2380824/a27b62057f2d2675ce2bbfc5be01099a/policy-guidelines-summary-data.pdf

[15] Sebastian STRANGIO, *Following France and Germany, the Netherlands pivots to the Indo-Pacific,* The Diplomat, [en ligne], 2020, https://thediplomat.com/2020/11/following-france-and-germany-the-netherlands-pivots-to-the-indo-pacific/

[16] Commission Européenne, *Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région Indo-Pacifique*, [en ligne], 2021,https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/QANDA_21_4709

[17] Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, *Partenariat de la France dans l'Indo-Pacifique,* diplomatie.gouv.fr,[en ligne], https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fr_a4_indopacifique_16p_2021_v7_cle4ebee1.pdf

dans l'Indo-Pacifique réunissant l'ensemble des ministres des Affaires étrangères de l'UE ainsi que les chefs de la diplomatie d'une trentaine de pays riverains de la région Indo-Pacifique.

La sémantique Indo-Pacifique devient un vecteur essentiel de la puissance française en Europe, une expansion multicontinentale qui lui offre l'opportunité de réaffirmer son rôle moteur au sein de la construction européenne.

Les discussions autour du nouveau concept ne masquent cependant pas le manque d'influence, de cohérence et d'ambition de l'UE dans l'ensemble régional. L'UE est certes une puissance normative et économique, mais l'institution est en fait très peu présente dans la zone, hormis par la voix de la France. Les dépenses dans la région sont marginales par rapport à celles engagées par l'État et les rapports Indo-Pacifique-UE se fondent encore sur le vieux modèle « Nord-Sud ». Des subventions de fonds européens à destination des territoires de la région existent (FESI, FEDER, Fonds ACP), mais sont administrativement très lourdes à mettre en œuvre. Au contraire, la Chine propose un modèle « gagnant-gagnant », des subventions rapides et efficaces, bien loin de la lenteur bureaucratique européenne.

Par ailleurs, Bruxelles se targue souvent d'être le premier partenaire économique de la Chine et donc d'être un interlocuteur incontournable en Indo-Pacifique. Une lecture plus approfondie dévoile une tout autre réalité. À l'exception de l'Allemagne, tous les pays européens souffrent d'un déficit commercial abyssal vis-à-vis de la Chine à hauteur de 180 milliards d'euros sur près de 530 milliards d'euros d'échange. Le déséquilibre est colossal et apparaît comme très peu réversible à ce stade malgré des incantations politiques volontaristes, mais irréalistes. Des pans entiers de l'industrie française et européenne ont quasi définitivement fui en Asie et particulièrement en Chine. L'UE est accusée de n'avoir pas su organiser la réciprocité de l'ouverture des marchés européens. Elle n'a su contrecarrer ni les mesures protectionnistes de la Chine sur son marché intérieur ni les subventions chinoises dissimulées du capitalisme d'État. Les chiffres annuels obligent à constater l'écrasant avantage de la RPC sur de nombreux secteurs.

De surcroît, l'Indo-Pacifique étant avant tout une construction stratégique américaine pour faire face à l'expansionnisme chinois, la voix de l'UE a pour l'instant peu pesé dans cette région. Elle n'est pas reconnue comme une puissance militaire et son influence est limitée face au duopole sino-américain, particulièrement dans les domaines de la défense et de la sécurité.

Des territoires de l'Indo-Pacifique sont certes sous la souveraineté de la France et donc théoriquement de l'UE, selon deux statuts juridiques différents : les régions ultrapériphériques - RUP (Mayotte et l'île La Réunion) et les Pays et Territoires d'outre-mer - PTOM (les TAAF, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française). Mais les

agendas de Bruxelles et de Paris ne se superposent pas. Il reste, côté français, un grand effort de pédagogie à faire auprès de ses partenaires européens qui souvent considèrent les CFIP comme des vestiges de l'empire colonial, sans chercher à comprendre ni les évolutions statutaires et sociétales en cours ni les spécificités du modèle assimilationniste français en outre-mer.

Dans l'Indo-Pacifique, les ambitions de l'État et les intérêts de l'UE ne s'articulent pas systématiquement.

L'INDO-PACIFIQUE FRANÇAIS, UN CONCEPT PERTINENT ?

Au-delà des critères objectifs diplomatiques, économiques, politiques et militaires, il convient de s'interroger sur la pertinence de l'utilisation tous azimuts de ce concept pour la diplomatie française.

Depuis le bouleversement stratégique de l'AUKUS, la construction régionale française vacille et penche désormais nettement plus du côté de l'océan Indien. Certes, le partenariat anglo-saxon libère des marges de manœuvre pour la diplomatie française de renforcer ses liens avec d'autres pays de la zone, prioritairement l'Inde, mais aussi les pays de l'ASEAN[18]. Mais que reste-t-il de Pacifique dans ces nouvelles coopérations ? Seront-elles toujours à termes labellisées Indo-Pacifique ?

Un autre phénomène de politique intérieure fragilise la position française en Océanie : le troisième référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie. Le processus référendaire initié lors des accords de Nouméa en 1998 est arrivé à son terme, mais cristallise encore toutes les tensions. À la question « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? », le « NON » l'avait emporté de peu lors des deux premiers référendums de 2018 et 2020. Pour le 3e référendum du 12 décembre 2021, les principaux partis indépendantistes ont appelé à ne pas participer au scrutin en raison du contexte de COVID. Les résultats (97% de « NON ») sont donc fragilisés par une abstention record (44% de participation). Ainsi le processus référendaire qui devait déboucher sur une évolution statutaire consensuelle s'apparente désormais au début d'une période de confrontation politique. Les indépendantistes ont déjà annoncé qu'ils contesteraient la

[18] Delphine ALLES, *Après la crise des sous-marins, la France peut refaire surface dans la région Indo-Pacifique,* [en ligne], 2021, https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/27/apres-la-crise-des-sous-marins-la-france-peut-refaire-surface-dans-la-region-indo-Pacifique_6096117_3210.html

légitimité démocratique du referendum auprès d'autorités internationales (ONU, Forum des îles du Pacifique, Groupe Fer-de-lance mélanésien). Certaines personnalités politiques de la région, comme le Premier ministre du Vanuatu Bob Loughman et l'ancienne secrétaire du FIP Meg Taylor ont ouvertement critiqué la décision de la France de maintenir le scrutin. 35 ans après les évènements d'Ouvéa et 27 ans après la reprise des essais nucléaires, toutes proportions gardées la France se retrouve de nouveau isolée dans le Pacifique océanien. La stratégie Indo-Pacifique française peut-elle se passer de sa composante pacifique ? Rien n'est moins sûr.

Par ailleurs, dans un contexte de solidarité progressif et de tentative d'unification, chaque ensemble régional et même sous-régional tente de maintenir son autonomie et de préserver ses spécificités. Les différents acteurs cherchent avant tout à préserver leurs intérêts directs tout en exigeant que leurs situations spécifiques soient prises en compte. La conscience d'appartenance régionale des CFIP ne se conjugue pas toujours avec la stratégie Indo-Pacifique de l'État.

Certes la stratégie française accorde une place prépondérante aux CFIP, mais cette nouvelle ambition a été adoptée unilatéralement depuis Paris et ne fait pas l'unanimité dans les collectivités concernées. Au nom d'une volonté de grandeur immatérielle et d'une géopolitique empreinte de symbolisme, elle enferme les populations des CFIP dans une vision bilatérale du futur duopole sino-occidental. Pour certains, ce nouvel idéal national est envisagé comme une politique de fait accompli, assimilationniste, marquant le retour d'une rhétorique néocoloniale qui se pare de bonnes intentions[19]. Cette ambition géopolitique de l'État n'est pas perçue comme le produit de l'évolution sociétale locale, les collectivités françaises n'étant pas considérées dans leurs spécificités, mais pour leur intérêt géostratégique. Le bouleversement social, politique et économique induit sur le territoire par cette manifestation de puissance est assorti d'un caractère intouchable. À terme, un nouveau rapport de force entre les CFIP et l'État est possible.

À travers le lexique Indo-Pacifique, les CFIP ne sont pas considérées dans leur singularité, mais pour leur intérêt géostratégique. Mais ce seul prisme ne suffit pas à fonder une politique nationale, surtout quand des dizaines milliers de kilomètres séparent la métropole des territoires concernés. Les déclinaisons de la stratégie française en outre-mer restent abstraites. Le concept est encore méconnu des opinions publiques et les institutions locales n'ont pas encore pleinement adopté la sémantique. Par ailleurs, des institutions multilatérales

[19] Nic MACLELLAN, *Stable, Democratic and Western: China and French colonialism in the Pacific,* in Graeme SMITH, Terence WESLEY-SMITH, *The China Alternative, Changing regional Order in the Pacific Islands,* Anu Press, 2021, pp 197-232.

comme le Forum des îles du Pacifique (FIP) ou la commission de l'océan Indien ne font pas ou peu référence au nouveau schème géostratégique et préfèrent développer leurs propres nomenclatures régionales (Blue Pacific pour le Forum du Pacifique ou Indianocéanie dans le cas de la Commission de l'océan Indien). L'ancienne Secrétaire générale du FIP, Meg Taylor, avait même vanté les opportunités économiques qu'apportait la RPC pour les pays insulaires comme moyen de ne plus dépendre exclusivement des bailleurs de fonds traditionnels[20].

Car si les stratégies Indo-Pacifique ne sont pas uniformes et que chaque acteur des relations internationales l'interprète et la caractérise en fonction de ses intérêts, la portée anti-Chine du concept est bien comprise.

Pour la France, l'adoption de la nomenclature Indo-Pacifique présente des avantages non négligeables, cependant son prisme pro américain pourrait à terme froisser les relations avec d'autres partenaires régionaux, en premier lieu la Chine. Une diplomatie proactive, réaliste et pragmatique inciterait à rejoindre d'autres projets transnationaux. Dans le cas contraire, l'Indo-Pacifique pourrait devenir un piège[21], consistant à croire que les intérêts américains et français se superposent toujours.

Un alignement systématique sur les positions américaines ne fera que renforcer le scepticisme des autorités de la RPC sur la légitimité française d'apparaître comme un acteur régional, « pour nous la France c'est en Europe »[22] avait déclaré un amiral chinois en 2013 au *Shangri-La* Dialogue de Singapour.

Toujours dans une recherche d'équilibre des puissances optimales des intérêts français, il est envisageable que la France dans la région Indo-Pacifique collabore avec la Chine sur des projets labellisés Route de la soie, sorte de corolaire à l'adoption de la nomenclature Indo-Pacifique. Par exemple, la diplomatie française a en 2015 défié les exigences des États-Unis et, comme toutes les autres grandes puissances de l'UE, a rejoint l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB, une institution sous influence chinoise). D'autres projets franco-chinois sont en cours dans des pays de l'Indo-Pacifique (ENGIE et Tusholding pour le stockage et la distribution de services énergétiques en Égypte et en Thaïlande, Bolloré et la China Harbor Engineering Company pour la construction d'un port au Timor oriental). À cet égard, les deux

[20] Meg TAYLOR, *The China alternative : changing regional order in the Pacific Islands,* Pacific Island Forum, [en ligne], 2019, https://www.forumsec.org/2019/02/12/keynote-address-by-dame-meg-taylor-secretary-general-the-china-alternative-changing-regional-order-in-the-pacific-islands/

[21] Jean-Dominique MERCHET, *La France dans le piège de l'« axe Indo-PacifiqueIndo-Pacifique »,* L'Opinion, [en ligne], 2018, https://www.lopinion.fr/edition/international/France-dans-piege-l-axe-Indo-Pacifique-167152

[22] Sylvie KAUFFMAN, *La France peut-elle devenir une puissance de l'Asie-Pacifique ?* Le Monde [en ligne], 2013, https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2013/06/02/la-france-puissance-de-l-asie-pacifique-combien-de-divisions_3422496_3216.html

pays ont créé un fonds d'investissement franco-chinois, géré conjointement par Bpifrance et un fonds souverain chinois[23].

Marginalisée dans le scénario d'un duel hégémonique, la coresponsabilité permettrait à la France de mener une politique qui correspond à ses fondements traditionnels.

CONCLUSION

L'Indo-Pacifique est un concept en vogue et permet à la France de se revendiquer comme une grande puissance mondiale et légitime dans la région. Elle y dispose d'attributs de puissance considérables qui s'inscrivent dans le temps long, l'AUKUS ne les remet pas en cause. Elle est par ailleurs le dernier pays membre de l'UE à exercer sa souveraineté dans la région dans les CFIP.

Néanmoins, la manière dont a été annoncée l'AUKUS le même jour que la publication de la stratégie Indo-Pacifique de l'UE, sans concertation préalable du partenaire français, témoigne d'une erreur d'analyse, d'un manque d'anticipation, voire d'une certaine naïveté. Le partenaire américain privilégiera toujours ses intérêts, à la France d'en faire autant.

Le concept de l'Indo-Pacifique n'est ni l'invention ni l'exclusivité de la diplomatie française, sa connotation anti-Chine pourrait à terme être contre-productive. Son abstraction géographique et sa connotation trop militariste suscitent interrogations dans les CFIP. Il ne peut donc devenir *l'alpha et l'oméga* de toutes les politiques internationales françaises en Asie, dans l'océan Indien et en Océanie.

D'autres concepts doivent être promus en parallèle :

- L'« archipel France » de l'universitaire Christian Buchet, qui a l'avantage de ne pas exclure les autres territoires ultramarins d'une politique de valorisation de l'outre-mer. La France, grâce aux territoires ultramarins, est le seul pays souverain dans tous les bassins hydrographiques du monde.
- Le « Pacifique océanien » théorisé par l'ambassadeur Christian Lechervy, qui englobe l'ensemble des territoires insulaires du Pacifique sans les détacher des problématiques asiatiques et américaines. Un espace dans lequel la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie peuvent exercer une influence régionale en relai de la puissance française.

[23] Mathieu DUCHATEL, *Trios gagnants ? la Chine et la coopération dans les marchés tiers*, Institut Montaigne, [en ligne], 2019, https://www.institutmontaigne.org/blog/trios-gagnants-la-chine-et-la-cooperation-dans-les-marches-tiers

- L'« Indiaocéanie », une nomenclature géographique mise en avant par la Commission de l'océan Indien qui réunit Madagascar, l'île Maurice, la République des Seychelles, l'Union des Comores et la France. Composée exclusivement d'états insulaires du sud-ouest de l'océan Indien, elle traduit une volonté intellectuelle de régionalisation autour d'une appartenance culturelle et linguistique francophone commune.

Enfin, la stratégie Indo-Pacifique ne peut se substituer à une véritable politique asiatique française, continent sur lequel de nombreux pays se veulent non alignés et refusent tout campisme sino-américain (l'Inde, l'ASEAN). Certains pays comme la Malaisie et l'Indonésie ont même ouvertement exprimé leurs inquiétudes vis-à-vis de l'AUKUS et de la prolifération nucléaire possible en Asie.

In fine, l'espace Indo-Pacifique est bien trop large pour que l'action de la France y soit efficace. La superposition des intérêts français et européens rajoute une strate de complexité à cette stratégie de plus en plus confuse.

À trop vouloir s'éparpiller, la diplomatie française risque de ne plus appréhender correctement les spécificités et la singularité de chaque CFIP, territoires français pourtant les plus directement concernés par la stratégie Indo-Pacifique.

L'expertise stratégique en toute indépendance

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France
+ 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org

iris-france.org

L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.